



## Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours

Par

Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska

Praxiling, ICAR UMR 5191 CNRS- Montpellier III

Mai 2001

La dialogisation intérieure du discours trouve son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition que la linguistique et la stylistique n'ont absolument pas étudiées à ce jour (Bakhtine 1934/1975/1978 : 102).

### Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours

On a longtemps considéré en France, dans une perspective d'obéissance strictement saussurienne, que l'objet premier et fondamental de la linguistique était la langue, et l'extension maximale de son champ, la phrase. Au-delà commencerait la *terra incognita* du discours, qui relèverait d'autres types d'analyse et n'appartiendrait pas en propre à la linguistique, dans la mesure où le discours suscite l'intérêt de différentes sciences humaines : philosophie, psychologie, sociologie, psychanalyse, histoire, etc. Le discours serait donc pour notre discipline un objet non spécifique, voire quelque peu frelaté. Ajoutons à cette suspicion le reproche, souvent fondé, adressé à l'analyse du discours, selon lequel elle travaillerait avec des concepts mous – voire pas de concept du tout -, ou avec des notions importées d'autres disciplines... La substitution du SN *sciences du langage* au terme de *linguistique*, les travaux de l'École française en analyse du discours, les développements plus récents (cf. notamment le N° 117 de *Langages*), les recherches en analyse conversationnelle, ont permis de dénouer cette crispation, comme de légitimer pleinement le discours comme objet d'étude linguistique. L'analyse du discours est actuellement une branche en plein essor qui, consciente des attentes qui sont placées en elle, comme de la demande sociale dont elle fait l'objet, tend aujourd'hui à expliciter sa méthodologie, ce dont témoignent notamment les deux ouvrages de terminologie de la discipline récemment publiés (Détrie, Siblot et Verine (éd.) 2001 ; Charaudeau et Maingueneau (éd.) 2002).

Nous aimerions dans cet article faire travailler une notion issue de la *translinguistique* telle que l'envisageait Bakhtine<sup>1</sup>, qui fait encore (trop) peu souvent partie de la trousse à outils de l'analyste du discours : le *dialogisme*. Si elle n'est pas la clé ouvrant toutes les serrures discursives, cette notion permet d'étudier une dimension du discours que le linguiste peut revendiquer comme son objet propre, à savoir la *matérialité discursive*, qui tient à ce que le discours ne saurait être réduit ni à la langue dans laquelle il est dit / écrit, ni à l'idéologie dans laquelle il est pris<sup>2</sup>.

L'entreprise n'a rien de facile, et ce pour deux raisons au moins.

---

<sup>1</sup> Cf. Todorov 1981 : 42-48.

<sup>22</sup> La notion de *matérialité discursive* repose sur l'idée que les formes sont productrices de sens en contexte et en interaction avec un certain nombre de médiations, au nombre desquelles l'énonciation, l'interdiscours, le type et le genre du discours, le type d'interaction, l'idéologie.

– La notion de dialogisme, comme bien souvent chez Bakhtine, n'est pas vraiment définie, et à force d'extension de son champ explicatif<sup>1</sup>, devient un outil tellement puissant qu'à la limite il n'a plus grande vertu heuristique. Bakhtine d'autre part, pour ce qui est de cette notion (présente principalement dans les deux articles « Du discours romanesque » (1934/1975/1978) et « Les genres du discours » (1952/1979/1984)), en reste à une appréhension relativement générale, qui n'est pas directement opératoire. Nous sommes donc devant la nécessité de la définir précisément et de cadrer quelque peu, au risque que cette définition et ces cadres s'avèrent à l'usage trop étroits, et doivent donc être déplacés ;

– la notion de dialogisme – que Bakhtine, on va le voir, place au cœur de l'activité langagière, mais qui lui sert surtout à traiter du discours romanesque – a été principalement travaillée, en sciences du langage, d'un point de vue énonciatif. Que l'on parle de *polyphonie*<sup>2</sup> ou de *dialogisme*, la problématique a surtout permis de remettre en cause « l'unicité du sujet parlant (Ducrot 1984 : 171), de reconsidérer la description de certains faits linguistiques (entre autres : la modalisation autonymique (Authier 1995), le conditionnel (Haillet 2002), le subjonctif (Donaire 2001), certains faits syntaxiques (Bres 1998 et 1999, Maingueneau 1994, Nølke 1994 et 2001, Nowakowska 2004)), de montrer l'intérêt de la notion pour l'analyse de certains faits de discours (Maingueneau 1991, Moirand 1999, 2001). Mais la notion même n'a jamais été vraiment questionnée, autrement que latéralement, dans son rapport à l'analyse du discours.

C'est précisément ce type de questionnement que nous entendons développer dans cet article. Après avoir présenté la notion de *dialogisme* telle que nous la faisons travailler principalement à partir des deux articles, « Du discours romanesque » et « Les genres du discours », mentionnés *supra*, nous illustrerons son rendement et sa puissance explicative en analyse du discours en étudiant un texte assez bref, choisi pour sa maniabilité.

## 1. La notion de *dialogisme*

Nous procéderons à sa présentation à partir des deux couples *dialogal / monologal*, et *dialogique / monologique*.

### 1. 1. Dialogal et monologal

Pour Bakhtine, la réalité première du langage c'est l'interaction verbale, et sa forme prototypique, le dialogue. Un texte<sup>3</sup> dialogal peut être défini par l'alternance des locuteurs qui détermine les frontières des différents « énoncés »<sup>4</sup>, à savoir des *tours de parole*. Le tour de parole est doublement pris dans l'échange verbal : il répond à une

---

<sup>1</sup> « Le terme central [de dialogisme] est, comme on peut s'y attendre, chargé d'une pluralité de sens parfois embarrassante » (Todorov 1981 : 95).

<sup>2</sup> Une recherche conduite par l'un d'entre nous sur les textes russes permet de préciser l'usage que fait Bakhtine des deux notions de *dialogisme* et de *polyphonie* (Nowakowska 2005) : le terme de *polyphonie* est utilisé pour qualifier l'interaction entre les différentes voix dans un certain type de roman : le roman polyphonique, dans lequel la voix du héros « résonne aux côtés de la parole de l'auteur et se combine d'une façon particulière avec elle ainsi qu'avec les voix moins qualifiées des autres héros » (1963 : 11). En conformité avec le champ musical auquel il est emprunté par métaphore, le terme de *polyphonie* pose ces différentes voix à égalité. Au contraire de l'énoncé quotidien qui (sauf peut-être dans le discours de l'aliéné), feuilleté par le dialogisme, présente les différentes instances énonciatrices hiérarchiquement. C'est pourtant à partir du concept de *polyphonie* et non de celui de *dialogisme* que Ducrot 1984 construit sa « théorie polyphonique de l'énonciation », en procédant à « une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur le littéraire » (p.173). C'est également le terme de *polyphonie* que Maingueneau 1991 retient, dans ses analyses du discours, dans une acception identique à celle de *dialogisme*.

<sup>3</sup> Dans cet article, nous emploierons *texte* et *discours* de façon synonymique, même si nous reconduisons par ailleurs la distinction *linguistique textuelle / analyse du discours*.

<sup>4</sup> Nous remplaçons le terme d'*énoncé*, que l'on trouve dans la traduction française de l'article « Les genres du discours », mais qui est propice à toutes les confusions, par celui, plus réglé, de *tour de parole*.

réplique antérieure ; il sera lui-même réplique antérieure à laquelle répondra le locuteur suivant. Pour illustrer ce fait, Bakhtine a recours à l'image de la chaîne : « l'énoncé est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal » (1978/1979/1984 : 291)<sup>1</sup>. Cette structure externe détermine une dimension interne importante du tour de parole, sa double orientation *dialogique*, vers le tour antérieur, et vers le tour ultérieur :

Un énoncé est relié non seulement aux maillons qui le précèdent mais aussi à ceux qui lui succèdent dans la chaîne de l'échange verbal (...) L'énoncé, dès son tout début, s'élabore en fonction de la réaction-réponse éventuelle, en vue de laquelle il s'élabore précisément. (...) Tout énoncé s'élabore comme pour aller au devant de cette réponse (1952/1979/1984: 302-303).

Mais les textes ne se présentent pas tous sous la forme d'un enchaînement de tours de parole : l'article de journal, l'inscription funéraire, la nouvelle ou le roman p. ex. se manifestent non comme dialogue (deux ou plusieurs locuteurs) mais comme monologue (un seul locuteur). Et l'intérêt de l'analyse bakhtinienne est, au lieu d'opposer dialogal et monologal comme deux entités radicalement différentes, d'articuler le second au premier : le texte monologal est à comprendre, quelle que soit sa taille, comme un tour de parole d'un genre particulier. Les répliques antérieure et ultérieure sont absentes de la structure externe – le texte ne se présente pas sous la forme d'un enchaînement de tours - mais n'en affectent pas moins la structure interne du texte, qui, comme le tour de parole dans un texte dialogal, mais de façon cependant différente, manifeste une orientation dialogique. On pourrait dire que, dans le dialogal, les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia*, alors que, dans le monologal, ils sont *in absentia*. Ce que nous proposons de représenter ainsi (les parenthèses signalent les tours *in absentia*) :

texte dialogal	texte monologal
<ul style="list-style-type: none"> <li>- tour de parole 1</li> <li>- tour de parole 2 qui répond au tour 1 et qui est orienté vers le tour 3</li> <li>- tour de parole 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (tour 1 : texte(s) antérieur(s))</li> <li>- tour 2 : texte monologal qui fonctionne comme réponse à des textes antérieurs et est orienté vers des textes ultérieurs</li> <li>- (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))</li> </ul>

**Figure 1**

Le texte dialogal comme le texte monologal manifestent donc une orientation dialogique. Selon la lecture que nous faisons du texte de Bakhtine, sont à écarter deux interprétations de la notion de dialogisme : (i) celle qui fait de *dialogique* un équivalent de dialogal ; (ii) celle qui réduit le dialogique à un phénomène n'affectant que le texte monologal : le dialogisme serait dans cette optique la part dialogale du texte monologal. Cette précision posée, comment donner du corps linguistique à la notion d'*orientation dialogique* ? Comment expliciter les belles images de « reflets réciproques » ou d' « harmoniques dialogiques » employées par Bakhtine pour *célébrer* cette notion ?

Les énoncés (= tours de parole) ne sont pas indifférents les uns aux autres, et ils ne se suffisent pas à eux-mêmes ; ils se connaissant les uns les autres, se reflètent les uns les

<sup>1</sup> L'analyse conversationnelle a largement confirmé et approfondi cet aspect.

autres. Ce sont précisément ces *reflets réciproques* qui déterminent leur caractère (1952/1979/1984: 298), (les italiques sont nôtres).

Les *harmoniques dialogiques* remplissent un énoncé et il faut en tenir compte si l'on veut comprendre jusqu'au bout le style de l'énoncé (*op. cit.* : 300), (les italiques sont de Bakhtine).

## 1. 2. Dialogique et monologique

Il semble que, à la lecture des textes de Bakhtine, on puisse définir le dialogique comme l'*orientation* de tout énoncé (au sens précédemment explicité de 'tour de parole'), *constitutive et au principe de sa production*, (i) vers des discours réalisés antérieurement sur le même objet de discours, (ii) vers le discours-réponse qu'il sollicite, (iii) vers lui-même en tant que discours. Cette triple orientation se réalise comme *interaction*, elle-même triple :

– le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;

– le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper, tant dans le monologal que dans le dialogal.

– le locuteur est son premier interlocuteur dans le processus de l'auto-réception.

On parle de dialogisme *interdiscursif*, pour le premier type d'interaction ; de dialogisme *interlocutif*, pour le second ; d'*autodialogisme* pour le troisième. Cette triple interaction se manifeste, au niveau du discours produit, comme *dialogisation intérieure* « trouv(ant) son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition » (1934/1975/1978 : 102). La dimension dialogique affecte donc (i) le niveau macro de l'énoncé-tour-texte, car c'est à ce niveau global qu'intervient l'orientation vers les autres discours, leur rencontre ; (ii) les différents niveaux inférieurs qui composent cette unité, notamment celui des énoncés-phrases, ou celui, encore inférieur, des mots eux-mêmes.

Les marques dialogiques sont fort variées, de par les niveaux discursifs qu'elles affectent, de par les outils linguistiques qu'elles mettent en œuvre, et également de par la façon dont elles font entendre la *voix* de l'autre, qui va de l'*explicite* – sa représentation dans la mention du discours direct, son affleurement dans les « îlots textuels », à l'*implicite* : son enfouissement le plus profond, lorsque les signifiants font (presque) défaut, sans que pour autant l'autre *voix* cesse d'être perceptible.

Dans l'étude que nous allons proposer comme exemple, nous travaillerons seulement la façon dont le dialogisme se marque au niveau de la syntaxe phrastique, sous la forme de « microdialogues ». Nous prenons à la lettre cette image bakhtinienne : si dialogue il y a à l'intérieur de l'énoncé-phrase dialogique, c'est qu'il est analysable en deux énoncés : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé. Mais précisément du fait que nous sommes dans le dialogique et non dans le dialogal, dans le dialogue interne et non dans le dialogue externe, cette interaction se marque non par une alternance de tours mais par la dualité énonciative, le *deux dans l'un* (Authier-Revuz 1995) d'un seul et même énoncé syntaxique. Et c'est cette dualité énonciative qui définit l'énoncé-phrase dialogique. Prenons un exemple dans le texte que nous allons soumettre à analyse :

(1) L'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ? (l. 4)

On dira que cet énoncé interrogatif, que nous appellerons [E], est dialogique (i) en ce qu'il « rapporte » un autre énoncé, affirmatif, sans en mentionner la source, que nous appellerons [e], reconstructible comme :

(2) L'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise.

Et (ii), en ce qu'il le met en débat par l'interrogation. Il nous semble de la sorte donner un contenu précis – peut-être trop – à la notion bakhtinienne de « réaction-réponse » : l'énoncé dialogique tout à la fois « rapporte » un autre énoncé et dans le même temps « dialogue » avec lui.

Cette approche nous a permis de définir précisément l'énoncé dialogique en termes d'actualisation. Nous reprenons à Bally (1934/1965 : 36-38) l'analyse de l'actualisation phrastique comme application d'un *modus* à un *dictum* et la distinction entre *sujet modal* et *sujet parlant* (que nous nommerons respectivement *énonciateur* et *locuteur*). L'actualisation phrastique se réalise par un ensemble d'opérations parmi lesquelles on peut distinguer, entre autres, (i) les opérations d'actualisation déictique (temporelle, spatiale et personnelle) des différents éléments du *dictum* (ou contenu propositionnel) en vue de la référénciation ; (ii) les opérations d'actualisation modale, consistant à appliquer un *modus* au *dictum* (Bally 1934/1965 : 36-38) ; (iii) les opérations d'actualisation phonétique ou graphique consistant à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi, oral ou écrit. Les deux premiers types d'opération (actualisation déictique et modale) relèvent de la programmation de l'*à-dire* (Détrie et al. 2002) et sont mises au compte d'une instance que nous proposons de nommer *énonciateur*. Les opérations d'actualisation phonétique ou graphique relèvent de la réalisation du dire, et sont mises au compte d'une instance nommée *locuteur*. Dans le présent travail, nous ne nous intéresserons qu'à la dimension d'actualisation déictique et modale, et donc ne parlerons que d'énonciateur(s).

Dans l'énoncé *monologique*, un énonciateur e1 actualise déictiquement et modalement un *dictum*, pour en faire un énoncé [e]. Il en va différemment pour l'énoncé *dialogique* comme celui proposé en (1), dans lequel on distingue, à l'analyse, sous l'unité de surface, deux actes d'énonciation :

- celui, enchâssant, correspondant à l'interaction du scripteur de cet article avec le lecteur, et qui se manifeste par l'énoncé [E], à savoir (1) ;
- celui, enchâssé, correspondant à une autre interaction, antérieure, dont les interactants pas plus que le temps ni le lieu ne sont explicités, à laquelle correspond l'énoncé (reconstruit) [e], à savoir (2).

Dans ce type d'énoncé, l'actualisation déictique et modale de l'énonciateur que nous nommerons E1 s'applique non pas à un *dictum*, mais à un élément présenté comme ayant déjà statut d'énoncé, à savoir [e], qui en tant que tel a déjà fait l'objet d'opérations d'actualisation par un autre énonciateur (que nous appellerons e1). On distinguera en conséquence :

- pour l'acte d'énonciation enchâssé, un énonciateur e1 (ici non explicité), actualisateur de l'énoncé [e] reconstruit approximativement comme [L'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise.] ;
- pour l'acte d'énonciation enchâssant, un énonciateur E1, actualisateur de l'énoncé [E] [L'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ?] en tant qu'il résulte de l'application du *modus* d'interrogation à l'énoncé [e].

On dira que l'énonciateur E1 attribue l'assertion [L'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise] à un autre énonciateur (e1), et se charge quant à lui de la mettre en débat. Ajoutons que l'instance du scripteur coréfère avec celle de l'énonciateur E1. Afin d'éviter de fastidieuses répétitions, nous emploierons parfois, dans le cours de l'analyse, le terme de scripteur en lieu et place de celui d'énonciateur E1.

La dualité énonciative, si elle structure tout énoncé dialogique, peut le faire de façons fort variées, qui tiennent notamment, nous l'avons dit, au mode de présence de l'énoncé enchâssé [e] dans l'énoncé enchâssant [E]. Nous désignerons par x la forme que prend l'énoncé [e] reconstruit dans l'énoncé observable [E], (et, complémentaiement, par y, la partie de [E] relevant du seul E1).

En appui sur les bases et la méthodologie que nous venons de présenter, nous avons entrepris, dans des travaux antérieurs, de répertorier et de décrire quelques-unes de ces « formes de réactions-réponses » (Bres 1998, 1999, Bres et Nowakowska 2004, Nowakowska 2004) : discours rapporté, modalisation autonymique, conditionnel,

négation, comparaison, renchérissement, confirmation, concession, opposition, certaines subordination (*puisque x, si x, bien que x*), interrogation, clivage, détachement... ; comme d'expliciter les notions qui, dans les cadres de la théorie praxématique de l'actualisation que nous développons dans notre équipe<sup>1</sup>, permettent de les décrire (Bres et Verine 2002), ainsi que de tenter un premier classement des marqueurs dialogiques à partir des différentes formes que prend, à la surface textuelle, l'orientation dialogique (Bres 2004). Notre objectif, comme nous l'avons dit, sera ici plus pratique : il s'agira de tester la fécondité de la notion de dialogisme en analyse du discours en la faisant travailler, au seul niveau phrastique, sur un texte particulier.

### 1. 3. Dialogisme et analyse du discours

Revenons au texte de Bakhtine :

Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est contruite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. (Bakhtine 1929/1977 : 105).

Tout texte (tour de parole, « énonciation », discours) répond à des textes qui l'ont précédé et suscité et anticipe sur des textes ultérieurs qu'il suscite. Ce type d'analyse peut certes conduire à fondre le texte dans ledit « courant de communication »<sup>2</sup>, en effacement de sa matérialité discursive. Mais on peut au contraire, se gardant de cette pente qui dissout l'analyse du discours dans l'analyse de la communication, penser que ces liens du discours avec des discours antérieurs et des discours ultérieurs, ce positionnement interdiscursif, est non un épiphénomène, mais un phénomène absolument central : pas plus qu'on ne peut prendre la parole sans le faire dans telle langue, dans tel type et genre du discours, sans construire une scène qui distribue la personne, l'espace et le temps à partir de l'énonciateur, de même on ne saurait « discourir », dans un sens très large, sans rencontrer les discours des autres, l'interlocuteur comme discours, et... son propre discours. Si l'on fait sienne la démarche bakhtinienne, le discours ne peut plus être traité, selon la perspective de certaines analyses structurales, dans ses seules clôtures internes – qui apparaissent pour ce qu'elles sont : une dénégation de l'hétérogénéité – mais doit être rapporté à de l'*extérieur constitutif*<sup>3</sup>. Le discours apparaît dans son incomplétude qui fait signe vers d'autres discours, et invite à le replacer dans les « dialogues internes » qui présidèrent à sa production, et peuvent seuls rendre compte de sa structure comme de son sens..

## 2. Le dialogisme appliqué à l'étude d'un texte

### 2. 1. Texte, contexte et cotexte interdiscursif

Le discours sur lequel nous choisissons de tester la pertinence de la notion de dialogisme – au niveau de la syntaxe phrastique – a été publié dans le quotidien *Le Monde* du 20 novembre 1999, dans la page *Horizons-Débats*. Il s'agit d'un texte monologal, argumentatif, relevant :

- du *type* de discours *politique* (notamment de par son thème et son signataire), dans un support journalistique ;
- et du *genre* du discours *Point de vue*, qui implique qu'on a affaire à une réflexion particulière et autorisée sur un objet discursif le plus souvent déjà thématiqué.

Nous avons choisi ce texte – qui, par ses caractéristiques (monologal, politique, argumentatif), correspond au type d'objet discursif sur lequel s'était prioritairement

<sup>1</sup> Cf. notamment Détrie, Siblot et Verine (éd.) 2001.

<sup>2</sup> De ce point de vue, les critiques formulées par Authier-Revuz 1995 à l'égard de certaines approches communicatives nous paraissent pleinement valides.

<sup>3</sup> Le dialogisme rencontre là la notion d'*interdiscours* (Pêcheux 975 : 146).

penchée l'Analyse française du discours des années 70 – principalement pour sa commodité : relativement court, il est facilement manipulable.

L'objet du discours de ce texte est la crise interne que traverse un parti politique, le RPR, en 1999, crise dont la manifestation la plus claire a été la démission de son président, Philippe Seguin, en avril de la même année. Le scripteur du texte étudié, J.-P. Matière, membre de ce parti, a lui-même démissionné de ses responsabilités (président de la Fédération RPR de l'Indre). Cette situation politique de crise a donné lieu à une forte production discursive. En se saisissant de cet élément dont il fait son objet de discours, le scripteur va rencontrer ces différents discours, et interagir dialogiquement avec eux, notamment avec l'argument selon lequel la solution à ladite crise passe prioritairement par l'élection du futur président du mouvement.

### **Le malaise du RPR**

*par Jean-Pierre Matière*

Le RPR connaît sans doute la crise la plus grave de son histoire tant par son ampleur que par sa nature : une crise structurelle et qui met en cause la crédibilité du mouvement gaulliste. C'est parce qu'il y avait crise que Philippe Séguin est parti, et non l'inverse. Car cette crise repose fondamentalement sur la conception du rôle politique du RPR en période de cohabitation. Dans ces conditions, l'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ? Je suis très sceptique, pour deux raisons au moins.

La première tient précisément au fait que la réponse urgente, et pour l'heure la seule, que l'on semble vouloir donner à cette crise réside dans une élection – interne, qui plus est – en focalisant lourdement sur elle, en la solennisant, voire en la sublimant, au terme d'une campagne terriblement longue. C'est comme si on voulait laisser à penser, conformément à de mauvaises habitudes, que la sortie de la crise passe plus par la personnalité d'un chef que par la réaffirmation forte et claire des idées du mouvement. Or nous sommes un certain nombre à penser que c'est sur ce dernier point qu'il y avait urgence !

Le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d'une direction collégiale provisoire, ou, s'il y avait exigence statutaire, cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tous les cas, avec une campagne beaucoup plus courte. Le mouvement y aurait gagné en image, sans doute, mais surtout en efficacité : le problème essentiel du RPR est moins d'avoir un président que de retrouver une crédibilité politique.

Or, pour tenter de retrouver rapidement cette crédibilité défunte, j'étais de ceux qui attendaient que l'on se réfère au plus tôt à trois excellents textes ratifiés démocratiquement, de fraîche date, et à une écrasante majorité par les militants sous la présidence de Philippe Séguin : le "manifeste pour nos valeurs", dont on a pu mesurer en juin combien il en coûtait d'abandonner son contenu ; la "charte de l'écu", dont on voit bien les applications qu'elle peut avoir dès aujourd'hui ; et enfin l'excellent "projet pour la France", dont l'urgence commandait d'installer des structures ad hoc pour le traduire en programme électoral aux fins de réécrire un discours politique lisible, de se recréer un espace politique pour exister, et de disposer d'une référence programmatique permettant de critiquer de façon plus crédible les mesures gouvernementales.

Bref, dès la rentrée de septembre, il aurait fallu situer la sortie de la crise sur le terrain des idées. Malheureusement, jusqu'à ce jour, le RPR n'existe dans les médias que par le jeu des pronostics sur l'issue de son élection interne, tandis que la majorité, pourtant plus hétérogène que plurielle, fait tranquillement passer le second texte sur les 35 heures à l'assemblée.

Mais – seconde raison de notre scepticisme -, même si le RPR s'était situé sur le terrain des idées, et même à supposer que l'élection de son président soit une première petite étape vers un début de renaissance formelle (?), comment peut-il redevenir politiquement crédible aux yeux des électeurs ?

Ils se souviennent, par exemple, qu'en octobre 1995 on a fait, notamment en matière fiscale, le contraire de ce qui avait été promis ; ou qu'au printemps 1999, après avoir affirmé et écrit que la nation était la première des valeurs gaullistes, on a donné le sentiment fâcheux de vouloir la dissoudre dans la nébuleuse fédéraliste.

Il nous semble qu'il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. Respect des militants RPR quand ils tiennent un langage plus radical que ne le traduisent leurs cadres. Respect des électeurs RPR, qui ont des attentes plus claires et plus cartésiennes que ne l'expriment les discours et les actes de leurs élus. Respect des promesses et des échéances électorales. Respect, enfin, d'une déontologie politique.

Certes, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous, peu ou prou, ce langage ; il n'est pas question de mettre en doute leur bonne foi. Il se trouve que celui qui a voulu et su incarner ces différentes formes de respect s'est fait flinguer comme une vulgaire pipe de foire en avril.

C'est pourquoi on ne peut s'empêcher de ressentir un certain malaise quant à l'issue de cette élection interne. Soit le nouveau président élu du RPR prête allégeance à l'Élysée. Toutes les bonnes intentions exprimées ne

resteront alors que verbiage ; rien n'aura véritablement changé sur le fond par rapport à ce qui existait avant  
45 Philippe Séguin. Soit c'est le candidat qui lui est le plus proche qui est élu, celui qui revendique haut et clair la  
plus large autonomie pour le mouvement, et on voit mal, en ce cas, pourquoi il résisterait mieux et plus  
longtemps que son prédécesseur aux crocs-en-jambe qui lui seront tendus au mépris du respect d'un principe  
simple : le président de la République cohabite, c'est-à-dire respecte la Constitution, mais le RPR s'oppose  
50 fermement et propose librement et clairement, c'est-à-dire respecte la volonté de ses militants et de ses électeurs.  
C'est pourtant à cette seule condition que le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité  
politique, c'est-à-dire un avenir.

*Jean-Pierre Matière est ancien président (démissionnaire) de la Fédération RPR de l'Indre.*

Une première lecture permet de relever les marqueurs de dialogisme syntaxique suivants : le discours rapporté (l. 9, 33), la citation en modalisation autonymique (l. 19, 20, 21), l'interrogation (l. 4, 31), la confirmation (l. 1), la comparaison (l. 9, l. 15), le clivage (l. 2, 11, 45, 50), le renchérissement (l. 14), la négation prédicative (l. 39), la négation restrictive (l. 26, 35, 43, 50), l'hypothèse (l. 13, 29), la concession (l. 39), l'opposition (l. 50), l'explicitation (l. 48, 49, 51)... A cette simple énumération, il apparaît que ce texte fait un usage intense et varié des énoncés dialogiques : approximativement 50 % de sa surface est traversée par la dualité énonciative, en appui sur plus d'une douzaine de tours. Son orientation dialogique est donc très forte. Cette étape préalable du relevé réalisée, il convient de rentrer dans le détail de l'analyse des marqueurs syntaxiques dialogiques. On peut le faire à partir de trois questions :

- avec quelles voix le scripteur dialogue-t-il ? quels sont les discours auxquels il « répond » ? En indique-t-il la source énonciative explicitement ? Si cette source est laissée dans l'implicite, est-elle identifiable par / pour le lecteur ?

- quel type de relation, en fonction des marqueurs dialogiques utilisés, le scripteur noue-t-il avec ces différentes voix ? Plutôt irénique ou plutôt agonale ? Entre les deux pôles opposés de l'accord et du rejet, toutes les nuances sont possibles.

- les discours convoqués et les relations évoquées par l'orientation dialogique du texte permettent-elles de définir la posture discursive du scripteur, du genre discursif utilisé ?

On choisit de répondre à ces trois questions non pas séparément mais globalement, à partir des trois types de dialogisme dégagés par Bakhtine : interdiscursif, interlocutif et autodialogique.

## 2. 2. Dialogisme interdiscursif

A quels discours antérieurs le texte répond-il ? Remarquons que l'analyse de l'énoncé dialogique proposée *supra* permet d'identifier et parfois de reconstruire l'énoncé attribué à autrui, mais pas de l'identifier. Pour reprendre l'occurrence (1), l'analyse de l'énoncé interrogatif [E] comme dialogique permet de dégager l'énoncé affirmatif enchâssé mais pas de dire à qui il est imputé, à quel discours il appartient. L'analyse énonciative présuppose un énonciateur enchâssé e1, mais ne dit rien de son identité, qui pourra être implicite comme dans l'occurrence (1) ou explicite comme dans (1') que nous forgeons :

(1') L'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise, *comme l'avance son secrétaire général* ?

La linguistique textuelle n'aurait cure de cet implicite, mais pas l'analyse du discours, qui se soucie de mettre en relation le texte avec sa production et sa réception.

Qu'en est-il dans notre texte ? Ses énoncés dialogiques (i) saisissent parfois l'énonciateur e1 à partir du pronom personnel indéfini *on* ; mais (ii) le plus souvent n'explicitent pas les voix convoquées.

(i) e1 est linguistiquement actualisé par le pronom *on* (l. 6, 8, 33). Analysons l'occurrence de l. 33 :

(l. 33) Après avoir affirmé et écrit que *la nation était la première des valeurs gaullistes*, *on* a donné le sentiment fâcheux (...)

L'énoncé [e] [*la nation est la première des valeurs gaullistes*], rapporté indirectement, est, via la transformation infinitive, attribué à l'énonciateur *on*, qui, cotextuellement, réfère à l'actant « le RPR ». Comme on pouvait s'y attendre, le scripteur dialogue avec le discours du RPR.

(ii) l'énonciateur des énoncés enchâssés n'est pas explicité, comme dans (1), mais la compétence discursive du lecteur (comme celle de l'analyste) lui permet – ou ne lui permet pas –, à partir de l'énoncé enchâssé [e], d'identifier le discours convoqué. Nous avons identifié trois discours (autrement nommés *voix*) : le discours de tout un chacun, le discours socialiste, et enfin et surtout, le discours de la direction et de la majorité actuelle du RPR.

## 2.2. 1. La voix de tout un chacun

Le titre de l'article: « Le malaise du RPR », est un SN de structure : [article défini + N de SN]. Le déterminant et la structure [N de SN] se présentent comme la reprise d'un antérieur discursif auquel ils renvoient.

- D'un strict point de vue linguistique, l'article défini pose que la *singularité* du référent visé par le nom commun *malaise (du RPR)* est *acquise* (Guillaume 1944/ 1964). Il donne donc l'instruction de chercher ce qui justifie ladite singularité. Suivant le co(n)texte, cette singularité pourra s'expliquer anaphoriquement, cataphoriquement, ou déictiquement. On peut faire l'hypothèse, à première lecture, que l'on a affaire ici à un fonctionnement anaphorique ; et du fait que le SN est en titre, il ne peut s'agir que d'établir un lien avec du hors-texte, à savoir des textes qui, antérieurement à l'article en question, ont parlé du « malaise du RPR ». Confirmation : dans la page *Horizons Débat du Monde*, les titres qui posent l'objet du discours non pas comme appartenant à ce que connaît le lecteur (qui fait donc partie du déjà-dit), à savoir dans un fonctionnement de rappel thématique, mais comme apportant une information nouvelle (que le corps de l'article se charge de développer), donc dans un fonctionnement rhématique, se présentent le plus souvent sans déterminant : p. ex. le titre *Corporatisme judiciaire* (14 janvier 2004) implique que l'article va catégoriser un fait (la mauvaise réception de la proposition de prime de rendement, par la magistrature) de façon nouvelle, qui ne s'inscrit pas dans la continuité d'un dit précédent.

- Le N complexe *malaise du RPR* fonctionne comme la nominalisation d'un énoncé précédemment asserté : *il y a un malaise au RPR*, qu'il présuppose. Il renvoie donc également à de l'ailleurs-antérieur discursif.

La structure linguistique du titre est donc fortement dialogique : elle présuppose que le SN *Le malaise du RPR*, ou plus précisément son contenu - dans la mesure où le terme de *malaise* se présente sans balise de modalisation autonymique comme les guillemets ou les italiques, il est employé non pas en usage et en mention, mais seulement en usage - est emprunté à un autre discours. D'autre part, ledit SN est modalisé implicitement par un acte de confirmation : à la différence de *Le malaise du RPR ?*, qui mettrait en débat par l'interrogation l'énoncé présupposé *il y a un malaise au RPR*, ou *Le « malaise » du RPR*, qui poserait explicitement par les guillemets de modalisation autonymique l'emprunt à un autre discours, et sous-entendrait probablement une prise de distance par rapport à la valeur de vérité de l'énoncé présupposé, l'absence de ponctuation a valeur dialogique de confirmation implicite de l'énoncé *il y a un malaise au RPR*.

L'*incipit* confirme la dimension dialogique que nous avons lourdement décrite. La première phrase, qui développe la nominalisation du titre :

(l. 1) le RPR connaît *sans doute* la crise la plus grave de son histoire

comporte l'adverbe de modalisation *sans doute* que nous analysons comme un marqueur de confirmation. A savoir que cet énoncé est dialogique, et laisse entendre deux voix :

- celle d'un énonciateur e1 assertant l'énoncé [e] : [le RPR connaît la crise la plus grave de son histoire] ;

- et celle de l'énonciateur E1 (correspondant au scripteur) qui confirme par *sans doute* ledit énoncé.

L'énonciateur e1 n'est pas explicité. A qui est prêté l'énoncé selon lequel [le RPR connaît la crise la plus grave de son histoire] ? La presse ? La majorité parlementaire de gauche ? Le RPR lui-même ? Le lecteur de cet article – on passe du dialogisme interdiscursif au dialogisme interlocutif – que le scripteur présuppose partageant ce discours ? Sans doute tous ceux-là, ce qui contribue à assurer la valeur descriptive de l'énoncé qui se présente comme une vérité, dans la mesure où il reprend un discours qui peut être tenu et partagé par tout le monde.

La confirmation de E1 porte sur un énoncé qui est potentiellement menaçant pour le territoire du militant politique, puisqu'il pointe un problème interne à son parti. Traditionnellement dans le discours politique public, face à un discours réalisant ce type d'acte, la réaction dialogique est de négation<sup>1</sup>, ou de concession (accord temporaire et partiel avec l'autre discours, pour lui

<sup>1</sup> P. ex., F. Bayrou répond à un journaliste qui l'interroge sur les difficultés relationnelles entre son parti, le PR, et le RPR, en 1998 : « il n'y a *aucune* ombre entre le PR et le RPR ».

donner rapidement une autre orientation), et non de confirmation. N'a-t-on pas ici une première marque du positionnement discursif du scripteur, celui du *contestataire*, dans la mesure où, alors que la position de légitimité est de (dé)négaration, il adopte une position d'accord avec les jugements négatifs ?

## 2.2. 2. La voix de l'adversaire politique

Le discours de l'adversaire – en l'occurrence, pour un membre du RPR, en 1999, celui de la majorité parlementaire de gauche – qui est traditionnellement convoqué de façon privilégiée dans le discours politique (il faut répondre à l'adversaire, à ses critiques pour les rejeter, comme à ses propositions pour les dévaloriser), est quasiment absent. Tout au plus peut-on relever l'allusion suivante au discours de la gauche, dans le tour comparatif :

(l. 26) le RPR n'existe dans les médias que par les jeux des pronostics sur l'issue de son élection interne, tandis que la majorité, pourtant *plus hétérogène que plurielle*, fait tranquillement passer le second texte sur les 35 heures.

Le SN « majorité plurielle », par lequel la majorité de gauche se définissait à cette époque, qui fait donc partie de façon emblématique de son discours, est désarticulé par le tour comparatif de supériorité *plus y que x*, qui permet (i) de mettre en relation un élément du discours de l'énonciateur E1 (correspondant au scripteur) : « majorité hétérogène », et un élément du discours d'un autre énonciateur e1 (correspondant à la majorité de gauche) : « majorité plurielle » ; (ii) de déclarer la première caractérisation plus pertinente que la seconde. Bien peu de chose donc à l'égard de l'adversaire politique : une simple égratignure au passage (la remarque est incluse dans une subordonnée), au demeurant pas très profonde : le scripteur pouvait prendre une posture de distance ironique par rapport au discours de l'autre (*la majorité soit-disant plurielle*), ou de rejet frontal par la négation (*la majorité, non pas plurielle mais hétérogène*) ; il choisit un tour comparatif qui, s'il pose la supériorité de la qualification qu'il propose, ne disqualifie pas totalement l'énoncé de l'autre.

## 2.2. 3. La voix du RPR

C'est principalement le discours de la direction du RPR que le scripteur convoque pour lui opposer et lui substituer son propre discours, par des marqueurs de dissensus oscillant entre la posture du ménagement et celle de l'affrontement. On verra également qu'il « dialogue » non pas avec *un* mais avec *deux* discours du RPR.

### 1. Posture du ménagement

Le discours de la direction du RPR est convoqué à travers des tours dialogiques – (i) interrogation totale, (ii) comparaison, - qui, s'ils manifestent une relation non pas de confirmation mais d'opposition, le font d'une manière qui ménage cette autre position discursive.

(i) L'interrogation. Nous avons vu que l'interrogation totale était analysable, dans une perspective dialogique, comme mise en débat par l'énonciateur E1 d'un énoncé attribué à un énonciateur e1. Rappelons l'énoncé précédemment examiné :

(l. 4) Dans ces conditions, l'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ? Je suis très sceptique, pour deux raisons au moins.

L'énonciateur E1 met en débat l'énoncé [e] affirmatif : [l'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise.], imputé à un énonciateur e1. De cette façon, il présente les deux réponses possibles (oui vs non) comme potentiellement argumentables, même si, dans le cas présent, il choisit, dans la suite immédiate, l'option négative (dans un tour bémolisé : « je suis très sceptique »). Remarquons que, étant donné cet enchaînement, le scripteur aurait très bien pu user d'un autre tour dialogique, la négation :

Dans ces conditions, l'élection imminente du président du mouvement *n'est pas* de nature à apporter un début de solution à cette crise. Et ce, pour deux raisons au moins.

Mais l'acte dialogique réalisé aurait été d'infirmité de l'énoncé d'autrui, et non de mise en débat. On peut bien sûr mettre en relation le choix de l'interrogation plutôt que de la négation avec la place de l'énoncé dans le texte : en début d'unité, en un lieu où il s'agit d'ouvrir la discussion. Il nous semble que, complémentirement, ce marqueur participe de la construction d'une relation qui se veut critique mais point trop conflictuelle.

(ii) La comparaison. Les tours comparatifs, qui mettent en relation deux éléments argumentatifs – notamment la comparaison d'infériorité : *moins x que y* - sont d'excellents candidats au marquage de la dualité énonciative (Bres 1999) :

(l. 15) le problème essentiel du RPR est *moins* d'avoir un président *que* de retrouver une crédibilité politique.

Sur le thème [le problème essentiel du RPR], E1 met en relation deux rhèmes *x* et *y* pour déclarer l'infériorité de la pertinence argumentative du premier [avoir un président] qu'il attribue à *e1*, sur le second [retrouver une crédibilité politique] qu'il s'attribue. L'argument *x* d'autrui, si sa pertinence est déclarée inférieure, n'en est pas pour autant rejeté, disqualifié. Ici également, un énoncé négatif (suivi de sa rectification introduite par *mais*) aurait tout aussi bien fait l'affaire :

le problème essentiel du RPR *n'est pas* d'avoir un président *mais* de retrouver une crédibilité politique

Le scripteur a opté pour un tour qui, tout en lui permettant d'avancer son propre argument, ne rejetait pas sans appel l'argument de l'autre. Notons d'ailleurs qu'il semble affectionner ce tour dialogique puisque qu'il l'utilise également pour rapporter, en discours indirect, sous forme imaginaire, le discours de la direction du RPR, inverse du sien, cette inversion se manifestant par l'usage de la comparaison de supériorité *plus y que x* :

(l. 9) C'est comme si on voulait laisser à penser que la sortie de la crise passe *plus* par la personnalité d'un chef *que* par la réaffirmation forte et claire des idées du mouvement.

Nous avons là, non pas un dédoublement, mais un « détriplement » énonciatif : le scripteur-énonciateur E1 rapporte indirectement (et fictivement) la pensée d'un énonciateur *e1* (explicité par le pronom *on*, dans lequel E1 ne s'inclut pas), à qui il est prêté, sur le thème [la sortie de la crise passe par], la mise en relation de deux rhèmes *y* et *x* et l'affirmation de la supériorité de l'argument *y* [la personnalité d'un chef], implicitement attribué à *e1*, sur l'argument *x* [la réaffirmation forte et claire des idées du mouvement], implicitement attribué à un autre énonciateur, que nous désignerons comme  $\epsilon 1$ , et qui, textuellement et discursivement, est co-référent avec E1.

## 2. Posture d'affrontement

Les précédents tours dialogiques, même s'ils relevaient d'une relation dissensuelle, faisaient une place au discours de l'autre, le prenaient en compte, en tout cas ne le disqualifiaient pas frontalement. Ce qui est le cas dans les deux tours relativement récurrents que nous allons maintenant analyser : (i) le clivage (l. 2, 11, 50), (ii) la négation restrictive (l. 26, 35, 43, 50). Nous avons proposé (Bres et Nowakowska 2004) de rapprocher, par delà leurs différences syntaxiques, le clivage et la restriction, pour leur gestion commune et spécifique de l'énoncé enchâssé [e]. En effet ces deux tours dialogiques - les marqueurs de restriction *ne... que*<sup>1</sup>, et de clivage *c'est... que/qui* sont les traces de ce que l'énoncé [E] est en "dialogue" avec un autre énoncé [e] - se réalisent sur fond de négation de cet énoncé [e]. Mais alors que la plupart des autres tours dialogiques présentent en surface un élément *x* en tant que trace de l'énoncé présupposé [e], dans ces deux tours, l'élément *y*, imputable à E1, s'est totalement

---

<sup>1</sup> La restriction peut également se réaliser par seul, seulement : *il ne boit que du vin / il boit seulement du vin.*

substitué à l'élément *x*, qui n'apparaît pas à la surface textuelle (mais qui peut être explicité cotextuellement).

Le texte présente différentes occurrences de clivage et de restriction, dans lesquelles le scripteur efface, en lui substituant son propre discours, le discours d'autrui, que l'on peut identifier contextuellement comme étant notamment celui de la direction du RPR

(i) occurrences de clivage

(l. 2) *C'est* parce qu'il y avait crise *que* Philippe Seguin est parti, *et non* l'inverse<sup>1</sup>.

(l. 11) Or nous sommes un certain nombre à penser que *c'est* sur ce dernier point *qu'il* y avait urgence.

(l. 50) *C'est* pourtant à cette seule condition *que* le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.

(ii) occurrences de restriction

(l. 26) Malheureusement, jusqu'à ce jour, le RPR *n'existe* dans les médias *que* par le jeu des pronostics sur l'issue de son élection interne (...).

(l. 35) Il nous semble qu'il *ny* a *qu'une* façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect.

(l. 43) Toutes les bonnes intentions exprimées *ne* resteront alors *que* verbiage.

(l. 50) *C'est* pourtant à cette *seule* condition *que* le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.

Analysons seulement l'occurrence l.50, qui combine clivage (*c'est... que*) et restriction (*seule*)<sup>2</sup>: l'élément clivé et excepté *cette condition*, qui renvoie anaphoriquement au « principe simple » que le scripteur vient de développer longuement, vient en substitution et gommage de tout autre « solution », envisagée ou envisageable dans le cadre d'un autre discours, que l'on peut identifier comme visant notamment le discours majoritaire du RPR, qui se voit de la sorte à la fois convoqué et effacé.

Le scripteur fait donc alterner, pour dialoguer de manière dissensuelle avec le discours majoritaire du RPR, les tours dialogiques qui lui accordent une place et le prennent en compte, et ceux qui lui refusent toute place, le rejettent en le convoquant afin de mieux l'exclure. Il est tentant de mettre en relation cette ambivalence dialogique avec la position politique du scripteur : la *contestation interne*, faite de rejet du discours majoritaire, mais qui doit en même temps, dans une certaine mesure, composer avec ce discours, pour ne pas encourir un jugement d'anathème, surtout lorsqu'elle porte le différend sur la place publique d'un journal...

### 3. Les deux discours du RPR convoqués

On pourrait s'étonner de ce que le texte use fort peu (l. 9, 33) de la forme prototypique du dialogisme, à savoir le discours rapporté. Revenons sur l'analyse de la seconde occurrence :

(l. 33) Après avoir affirmé et écrit que *la nation était la première des valeurs gaullistes* on a donné le sentiment fâcheux de vouloir la dissoudre dans la nébuleuse fédéraliste.

Le scripteur rapporte, de manière indirecte, le discours du RPR, et semble ici non pas s'opposer à lui, mais indirectement le partager. C'est que ce discours rapporté lui permet de disqualifier le comportement de la majorité du RPR, qui n'en a pas tenu compte.

Plus précisément, il apparaît que ce texte « dialogue » non pas avec un mais avec deux discours du RPR, qu'il convient de distinguer : le discours de la direction et de la majorité actuelle du RPR auquel le scripteur s'oppose, nous l'avons vu ; et le discours antérieur du parti, qu'il oppose à ce discours et auquel il se rallie, comme le signale indirectement l'occurrence de discours rapporté que nous venons d'analyser, ainsi que la mention, en modalisation autonymique, de textes du RPR : le « manifeste pour nos valeurs », (l. 19), la « charte de l'élu » (l. 20), le « projet pour la France » (l. 21), évalués très positivement (l. 18,

<sup>1</sup> Nous avons ici une occurrence où le clivage se complète d'un tour négatif (« et non l'inverse »), qui fait apparaître l'élément *x* (il y a crise parce que Philippe Seguin est parti) auquel s'est substitué l'élément *y* par le clivage : « c'est parce qu'il y avait crise que Philippe Seguin est parti ».

<sup>2</sup> « c'est pourtant à cette seule condition que (...) » = « ce n'est *qu'à* cette condition que (...) »

« trois excellents textes »). Mettons en rapport cette orientation dialogique avec la position idéologique de la contestation interne : la dissidence consiste à s'opposer non au discours du parti, mais à un discours majoritaire dénoncé comme se fourvoyant, et à se déclarer le vrai défenseur du vrai discours du parti. Querelle de légitimité...

L'étude des marqueurs du dialogisme interdiscursif nous a permis de dégager les discours avec lesquels le texte étudié interagit, ainsi que le mode sur lequel il établit ces interactions : le texte « dialogue » très latéralement avec le discours ambiant pour confirmer son propos selon lequel le RPR traverse une crise ; ainsi qu'avec le discours de l'adversaire politique, la majorité de gauche, pour lui donner un petit coup de griffe. Il dialogue principalement avec le discours de la direction actuelle du RPR, pour s'opposer à lui, et, secondairement, lui opposer le discours antérieur du RPR, avec lequel il s'accorde.

Si nous reprenons la figure 1, nous pouvons la compléter en explicitant les discours antérieurs avec lesquels le texte dialogue interdiscursivement :

#### Structure dialogique du texte monologal analysé

- (tour 1 : ((i) discours ambiant ; (ii) discours socialiste ; (iii) discours de la direction actuelle du RPR / discours antérieur du RPR)
- tour 2 : texte *Le malaise du RPR*
- (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))

#### Figure 2

### 2. 3. Dialogisme interlocutif

Le dialogisme interlocutif (« dialogue » avec le discours ultérieur du lecteur) est-il le symétrique du dialogisme interdiscursif (« dialogue » avec les discours antérieurs), comme nous invite à le penser la figure 2 ? Oui, dans sa généralité, mais non dans son détail textuel. Le discours que le scripteur prête à son lecteur n'est pas, à la différence des discours précédemment explicités, posé comme déjà réalisé : au fur et à mesure de l'avancée de son propre discours, le scripteur imagine les réactions discursives de son lecteur, et interagit dialogiquement avec elles. Prenons un exemple :

(L. 12) Le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d'une direction collégiale provisoire, ou, *si il y avait exigence statutaire*, cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tout cas, avec une campagne beaucoup plus courte. Le mouvement y aurait gagné en image, *sans doute*, mais surtout en efficacité.

Analysons seulement le tour dialogique *si [e]* : E1, en disant *si [e]*, reprend l'énoncé [e] (dans le cas présent : « il y avait exigence statutaire ») qu'il impute à un énonciateur e1 et en suspend la modalisation assertive (recul de la thèse à l'hypothèse). Or la production de l'énoncé [e] ne s'explique que comme réaction, prêtée au lecteur, à l'énoncé précédent du scripteur : « le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement d'une direction collégiale provisoire ». Soit, en donnant un équivalent dialogal de cette séquence :

- A1 - Le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d'une direction collégiale provisoire
- B2 - ah non, il y avait exigence statutaire de procéder à l'élection du président
- A3 - (*si il y avait exigence statutaire*,) cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tout cas, avec une campagne beaucoup plus courte.

Il apparaît clairement, dans ce texte dialogal imaginé, que B2 répond à A1 ; et que donc, dans le texte monologal, l'énoncé [e] « il y avait exigence statutaire » est la reprise, par le scripteur, d'une objection qu'il prête à son lecteur, en « réponse » à son propos précédent.

De sorte que, contrairement à ce qu'indique la figure 2, il convient de se représenter le texte monologal non seulement comme un tour de parole, articulé à des discours antérieurs et à des discours ultérieurs, mais également comme structuré de façon interne à la façon d'une

interaction dialogale composées de plusieurs tours de paroles, faisant alterner les réactions (*in absentia*) prêtées à l'énonciataire aux propos de l'énonciateur E1, et les réponses (*in praesentia*) de l'énonciateur E1 à ces réactions :

- (tour 1 : ((i) discours ambiant ; (ii) discours socialiste) ; (iii) discours de la direction actuelle du RPR / discours antérieur du RPR)
- tour 2 : texte *Le malaise du RPR*
  - ◇ tour a
  - ◇ (tour b : réaction de l'énonciataire)
  - ◇ tour c : réponse de l'énonciateur
  - ◇ (tour d : réaction de l'énonciataire)
  - ◇ tour e : réponse de l'énonciataire
- (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))

### Figure 3

Quelle relation au discours du lecteur, si tant est que l'on puisse distinguer celui-ci des autres discours étudiés (cf. *infra*), le scripteur développe-t-il ? Semble-t-il, la même posture dissensuelle faite de ménagement ((i) concession, (ii) renchérissement) et d'affrontement ((iii) clivage et restriction).

(i) La concession. Soit la structure prototypique [*w, certes x mais y*]. Argumentativement, E1 avance *w*, s'accorde temporairement avec l'assertion de *x* imputée à e1 qui pourrait venir en contradiction argumentative de *w*, pour neutraliser par avance la conclusion qui pourrait être tirée de *x* en lui opposant (*mais*) *y*. L'énoncé *x* est dialogique : E1 en le concédant à e1 le lui attribue. Le tour concessif réalisé dans notre texte a une forme peu canonique :

(l.35-40) Il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. (...)  
*Certes*, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous peu ou prou ce langage ; il n'est pas question de mettre en doute leur bonne foi. Il se trouve que celui qui a voulu et su incarner ces différentes formes de respect s'est fait flinguer comme une vulgaire pipe de foire

On distingue bien l'argument *w* (« Il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. (...) »), suivi de *certes x* (« *Certes*, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous peu ou prou ce langage ») : l'énonciateur E1 concède (*certes*) l'argument *x* que le lecteur pourrait opposer à *w*. C'est le troisième élément, la réorientation argumentative, qui n'apparaît pas avec évidence : point de *mais* pour l'initier, mais un énoncé négatif dont, à première lecture, on a du mal à voir la pertinence dans l'enchaînement argumentatif : « il n'est pas question de mettre en doute leur bonne foi ». Cet énoncé négatif [E] présuppose dialogiquement un énoncé [e] du type [quelqu'un met en doute leur bonne foi], dont la réalisation peut correspondre aussi bien à [je mets en doute leur bonne foi] qu'à l'accusation, formulée à l'égard de E1, par un autre énonciateur : [vous mettez en doute leur bonne foi]. Soit le possible enchaînement, si on adopte l'hypothèse que l'actant énonçant la mise en doute est implicitement *je* :

*w* : Il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. (...)  
*certes x* : *Certes*, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous peu ou prou ce langage  
*mais y* : *mais* je mets en doute leur bonne foi .

Ce n'est pas ce qui est effectivement réalisé. L'opposition introduite par *mais* serait dans ces termes particulièrement agonale. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'énoncé négatif est autodialogique (cf. *infra*) : E1 repousse (« il n'est pas question ») une rectification possible mais très lourde de sens (accusation de mensonge adressée aux candidats à la présidence), qu'il aurait pu lui-même actualiser ; et la remplace par le constat d'un fait : « il se trouve que », bien moins polémique. Notre analyse, si elle est juste, saisit dans ce travail de bémolisation à partir de la trace de la négation, la stratégie de ménagement dans ce dialogue interne avec l'autre convoqué.

(ii) Le renchérissement. Ce type de tour est dialogique en ce que, à partir d'un thème, E1 met en relation deux rhèmes *x* et *y* pour déclarer que la pertinence du premier attribué implicitement à e1 doit se compléter de la prise en compte du second qu'il s'attribue. Le texte soumis à étude en actualise la variante [*x sans doute, mais surtout y*], qui croise concession et renchérissement :

(l. 14) Le mouvement *y* aurait gagné en image, sans doute, mais surtout en efficacité

*Sans doute* pose (i) que l'énoncé [le mouvement *y* aurait gagné en image] est à imputer à un énonciateur e1, qui du point de vue de la cohérence textuelle, peut correspondre au lecteur, et (ii) que l'énonciateur E1 s'y rallie (au moins provisoirement), la seconde partie de la phrase « mais surtout en efficacité » proposant un élément *y*, à imputer à E1, qui vient non en correction substitutive de l'élément *x* (« en image »), - ce qui serait le cas si au lieu du renchérissement on avait une négation : « le mouvement *y* aurait gagné non image, mais en efficacité » - mais en ajout. Façon d'épouser le discours de l'autre pour le dépasser.

(iii) Clivage et restriction. Le scripteur peut s'opposer au discours qu'il prête au lecteur en lui faisant une place, comme avec la concession et le renchérissement ; ou en ne lui accordant pas de place, comme dans l'énoncé clivé restrictif analysé *supra* dans le cadre du dialogisme interdiscursif :

(l. 50) *C'est pourtant à cette seule condition que le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.*

Par le clivage restrictif, le scripteur substitue son propre discours au discours du lecteur, tout autant qu'à celui du RPR.

Soulignons ce point : un seul et même énoncé peut parfois être susceptible d'une analyse en termes de dialogisme interdiscursif *et* de dialogisme interlocutif, à savoir qu'il peut faire entendre la voix d'un discours tiers *et* celle de l'énonciataire. Ce que Bakhtine nous semble avoir entrevu lorsqu'il remarquait :

La relation dialogique à la parole d'autrui dans l'objet, et à la parole d'autrui dans la réponse anticipée de l'interlocuteur, étant par essence différentes et engendrant des effets stylistiques distincts dans le discours, peuvent néanmoins s'entrelacer très étroitement, devenant difficiles à distinguer l'une de l'autre pour l'analyse stylistique (1934-1935 / 1975 / 1978 : 105)

Rien d'étonnant à cela dans la mesure où ce sont les mêmes tours qui sont employés pour les deux types de dialogisme.

Pour autant, n'y a-t-il vraiment aucune spécificité – au niveau linguistique - du dialogisme interlocutif ? Un récent travail de l'un d'entre nous (Nowakowska 2004) nous engage à esquisser une réponse positive, à partir de la distinction dialogisme *citatif* / dialogisme *responsif* sur laquelle nous sommes en train de travailler. Plus qu'ailleurs, nos propositions seront donc exploratoires.

Jusqu'à présent, dans cet article, un énoncé [E] nous est apparu comme dialogique parce qu'il était fait de la conjonction de deux éléments : (i) un énoncé [e] (posé, présupposé ou supposé) d'un autre énonciateur enchâssé dans l'énoncé [E] ; (ii) un élément marquant la réaction de E1 à l'énoncé [e]. Nous proposons de parler de dialogisme *citatif* dans la mesure où l'énoncé [E] « rapporte » un énoncé [e].

Mais peut-on envisager qu'il y ait dialogisme sans l'élément (i) ? Sans discuter ici la question théoriquement, on avancera que certains énoncés se présentent avec un marqueur qui ne s'explique que par – ou s'explique mieux si – on suppose un énoncé [e] prêté à l'énonciataire, auquel il répond – nous proposons de parler de dialogisme *responsif* –, sans le reprendre. Ledit marqueur joue le même rôle que l'élément (ii) du dialogisme *citatif*. Au nombre de ces marqueurs, pour l'instant peu étudiés, mentionnons certaines occurrences de clivage (Nowakowska 2004), les parenthèses et les appositions explicatives (notamment celles introduites par *à savoir, en clair, en d'autres termes, id est, c'est-à-dire*). Le texte réalise ce dernier tour à trois reprises :

(l. 48) (...) un principe simple : le président de la République cohabite, *c'est-à-dire* respecte la Constitution, mais le RPR s'oppose fermement et propose librement et clairement, *c'est-à-dire* respecte la volonté de ses militants et de ses électeurs. C'est pourtant à cette seule condition que le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, *c'est-à-dire* un avenir.

*C'est-à-dire*, comme les autres locutions conjonctives, « annonce une équivalence de sens ou une définition, une traduction » dit le *Robert*. Certes. On peut analyser, dans une perspective dialogique, que par cet outil, le scripteur « s'oriente vers la compréhension de l'autre », à savoir p. ex., si l'on prend la première occurrence du fragment cité, qu'il trouve que sa formulation « le président de la République cohabite » manque de clarté pour son lecteur, que la compréhension qu'il en fera risque de ne pas être celle qu'il souhaite, qu'il entend comme une question de l'interlocuteur : *Pouvez-vous préciser ?*, à laquelle il répond dialogiquement. Ce que l'on pourrait représenter dialogiquement de la sorte :

- A1 – (...) un principe simple : le président de la République cohabite
- B2 – pouvez-vous préciser ?
- A3 – *c'est-à-dire* respecte la Constitution

L'orientation dialogique vers l'énonciataire semble donc se marquer au niveau des énoncés, non seulement, comme pour l'orientation dialogique vers les discours antérieurs, par le dialogisme citatif, mais également par un fonctionnement spécifique : le dialogisme responsif. Par le premier, l'énonciateur « dialogue » avec les arguments imaginés comme produits par l'énonciataire dans le cours du texte, en réponse aux arguments qu'il avance ; par le second, l'énonciateur anticipe sur la compréhension responsive de l'énonciataire, « dialogue » avec ses éventuelles difficultés. Façon également de ménager son lecteur, façon surtout de s'assurer de sa compréhension, au-delà de son adhésion.

## 2. 4. Autodialogisme

Le scripteur n'interagit pas seulement avec les discours sur le même objet, et avec le discours-réponse qu'il impute à son lecteur, il le fait également avec son propre discours. Il s'agit là certainement de la dimension la plus délicate et la plus difficile à décrire. Plus qu'ailleurs, notre propos sera une simple introduction. Comment se manifeste le dialogue que l'énonciateur principal E1 noue avec un énonciateur e1, lorsque E1 et e1 sont coréférentiels ? La question recoupe le champ du fonctionnement métadiscursif, mais ne s'y résume cependant pas. Nous pointerons quelques pistes à partir du texte que nous analysons. L'autodialogisme est à mettre en rapport avec la dimension textuelle du discours, notamment avec le rapport titre / corps de l'article, et avec le phénomène de la progression textuelle.

### 2.4. 1. Le rapport dialogique entre titre et *incipit*

Nous avons analysé l'*incipit* :

(l. 1) le RPR connaît sans doute la crise la plus grave de son histoire

comme un énoncé dialogique, dans la mesure où l'énonciateur E1 confirme, par la locution adverbiale *sans doute*, l'énoncé [e], « le RPR connaît la crise la plus grave de son histoire ». Nous avons identifié l'énonciateur e1 de cet énoncé comme pouvant être « tout un chacun ». Il convient d'ajouter que ce « tout un chacun » correspond notamment au scripteur lui-même, dans la mesure où cet énoncé [e] peut être considéré comme la reprise du titre de l'article *Le malaise du RPR*.

### 2.4. 2. La progression textuelle

Plus généralement, le scripteur prend appui sur ce qu'il a dit pour avancer dans son discours. Après avoir posé un énoncé, le scripteur a besoin de le reprendre en tant que présumé dont il se sert comme d'un socle discursif pour développer son argumentation. Analysons seulement un énoncé où apparaît clairement ce fonctionnement autodialogique :

(l. 19) Mais – seconde raison de notre scepticisme –, *même si le RPR s'était situé sur le terrain des idées*, et même à supposer que l'élection de son président soit une première étape vers un début de renaissance formelle (?), *comment peut-il redevenir crédible aux yeux des électeurs ?*

On relève les deux marqueurs dialogiques de l'hypothèse oppositive (*même si*) et de l'interrogation partielle :

- l'hypothèse *même si x*, présuppose un énoncé[e] correspondant à [le RPR s'est / se serait situé sur le terrain des idées], que l'énonciateur E1 reprend pour, à l'aide de *même si*, renforcer l'expression de la conséquence. Or l'énonciateur e1 de cet énoncé nous semble coréférer avec E1, dans la mesure où, antérieurement dans le texte, le scripteur a dit : l. 25 : « dès la rentrée de septembre, il aurait fallu situer la sortie de la crise sur le terrain des idées ».

- l'interrogation partielle, *comment peut-il redevenir crédible aux yeux des électeurs ?*, est dialogique en ce qu'elle présuppose l'énoncé e [il (doit) redevenir crédible aux yeux des électeurs] d'un énonciateur e1. Or cet énoncé reprend un dit antérieur du scripteur : l. 15 « retrouver une crédibilité politique », l. 17 « tenter de retrouver rapidement cette crédibilité défunte ».

Le scripteur dialogue avec son propre discours antérieur pour développer son discours actuel<sup>1</sup>.

Le texte monologal étudié apparaît bien, dans le détail de son expression, comme structuré autour de « micro-dialogues » que balisent les différents marqueurs dialogiques syntaxiques : sa production en tant que discours passe par l'interaction avec d'autres discours, avec le discours de l'énonciataire et avec soi-même comme discours.

## Conclusion

Au terme de cette analyse, la notion de dialogisme nous semble être d'un rendement certain en analyse du discours, et ce pour plusieurs raisons :

- elle permet de travailler au ras de la matérialité discursive, sur des unités qui sont à l'interface du linguistique et du discursif ; et plus précisément encore, sur des énoncés – les énoncés dialogiques – qui articulent discursif et interdiscursif ;

- en appui sur les lieux syntaxiques de dialogisation interne repérés en surface textuelle, l'analyse peut expliciter les discours avec lesquels le texte soumis à étude « dialogue », et le type de relation qu'il établit avec eux ; et à partir de là, caractériser précisément le positionnement idéologique de tel ou tel discours. Nous avons parlé p. ex., pour le texte que nous avons passé aux rayons dialogiques, de *contestation interne*. Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es...

- à partir de ces résultats, fort modestes, il serait intéressant de voir, sur un corpus contrastif, si la posture de contestation interne use du même arsenal de tours dialogiques selon le parti politique ; si variation il y a en fonction de la nature du groupe : parti, syndicat, chapelle, groupe de recherche, etc. Il serait intéressant également de comparer le *fonctionnement interdiscursif* du discours de la contestation interne avec celui de la direction du groupe, et de l'opposition audit groupe.

- d'une façon plus large, il est peut-être possible de définir les types de discours et les genres du discours en fonction de l'usage qu'ils font du dialogisme : il y a fort à parier que le bulletin météo ou la notice de montage donnent moins dans l'énoncé dialogique que la réponse à un acte d'accusation ou la thèse de doctorat...

- Plus textuellement, et si l'on ne se limite pas à la dimension interdiscursive, mais que l'on travaille également les dimensions interlocutive et autodialogique, l'étude de la dialogisation interne permet de décrire précisément la matérialité du texte, notamment dans sa progression : comment le texte assure son avancée à la fois en répondant par avance au discours que pourrait lui opposer son énonciataire, et en se consolidant de ce qu'il a déjà dit.

Ajoutons, pour mieux mesurer encore l'importance de cette notion :

---

<sup>1</sup> On pourrait analyser de semblable façon le clivage de la l. 45, ou les occurrences de dialogisme responsif (l. 48-51, *c'est-à-dire*) précédemment étudiées dans le cadre du dialogisme interlocutif.

- que nous n'avons traité qu'un aspect du dialogisme : sa dimension syntaxique. Bakhtine, dans la citation proposée en *incipit*, envisage également les aspects sémantique<sup>1</sup> et compositionnel. De la sorte, c'est l'ensemble de la matérialité linguistique et textuelle qui entre dans le champ d'action de ladite notion ;
- que nous ne nous sommes penchés que sur les « harmoniques dialogiques » (Bakhtine 1978/1979/1984 : 301) linguistiquement marquées. Au-delà, c'est tout élément qui peut être considéré comme orienté vers un autre discours et résonnant d'une autre voix...

De sorte que ce qui fait la force de la notion de dialogisme, fait peut-être également sa faiblesse. Puissante, trop puissante : à tout pouvoir expliquer, ne court-elle pas le risque de ne plus expliquer grand chose, de devenir un hochet ou un sésame qui n'ouvre que sur des évidences ? Vaste question, qui va bien au-delà des objectifs limités de ce travail, et à laquelle, pour l'heure, nous ne saurions répondre.

## Références bibliographiques

- Authier-Revuz (J.), 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.
- Bakhtine, (M.), 1929/1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bakhtine (M.), 1934/1975/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bakhtine (M.), 1952/1979/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Bakhtine (M.), 1963/1970, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.
- Bally (C.), 1934/1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
- Bres, (J.), 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Legrand R., Madray F. et P. Siblot (éd.), *L'autre en discours*, Montpellier III, Praxiling, 191-212.
- Bres (J.), 1999, « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques », *Modèles linguistiques*, XX, 2, 71-86.
- Bres (J.), 2004, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ebauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l'énoncé » in P. Haillet (éd.), *Actualité de Bakhtine* (à paraître).
- Bres (J.), 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque de Cerisy, sept 2004, (à paraître).
- Bres (J.) et Nowakowska (A.), 2004, « Mémoire de voix sans paroles : restriction, extraction... », in Lopez Munoz J.-M., Marnette S., Rosier L. (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 75-80.
- Bres (J.) et Verine (B.), 2003, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue* 19, 159-170.
- Charaudeau (P.) et Maingueneau (D.), (éd.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Détrie (C.), Siblot (P.) et Verine (B.), (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Donaire (M. -L.), 2001, *Subjuntivo y polifonía*, Madrid : Arrecife.
- Guillaume (G.), 1944 / 1964, « Particularisation et généralisation dans le système des articles français », in *Langage et sciences du langage*, Paris/ Nizet, 143-156.
- Haillet (P.), 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris : Ophrys.
- Langages* 117, 1995, *Les analyses de discours en France*, coord. D. Maingueneau.
- Maingueneau (D.), 1991, *L'analyse du discours*, Paris : Hachette.
- Maingueneau (D.), 1994, *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.

<sup>1</sup> Ce que P. Siblot, dans les cadres de la praxématique, développe sous l'appellation de *dialogisme de la nomination* (Détrie, Siblot et Verine (éd.) 2001 : 86).

- Moirand (S.), 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Moirand (S.), 2001, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués », *Semen* 13, 97-117.
- Nowakowska (A.), 2004, « La production de la phrase clivée (*c'est y qu-z*) en français : de la syntaxe *expressive* à la syntaxe *dialogique* », *Modèles linguistiques*, (à paraître).
- Nowakowska (A.), 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque de Cerisy, sept 2004, (à paraître).
- Nølke (H.), 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Peeters, Louvain / Paris.
- Nølke (H.), 2001, *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris : Kimé.
- Pêcheux (M.), 1975, *Les vérités de la Palice*, Paris : Maspéro.
- Todorov (T.), 1981, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Minuit..

## Fiche de présentation

Jacques Bres ([jacques.bres@univ-montp3.fr](mailto:jacques.bres@univ-montp3.fr))

Aleksandra Nowakowska ([aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr](mailto:aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr))

*Praxiling*, ICAR UMR 5191 CNRS- Montpellier III

### Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours

Le discours fait sens non seulement de son rapport aux objets du discours qu'il construit comme tels, mais également (i) de son rapport aux autres discours sur ces mêmes objets ; (ii) du fait qu'il est toujours réponse à un/des discours antérieurs, et qu'il anticipe sans cesse sur les réponses de discours ultérieurs qu'il sollicite.

L'analyse du discours française saisissait le fait que le discours doit être rapporté à de l'extérieur constitutif par le concept d'*interdiscours*. Nous faisons travailler la notion, à la fois voisine et différente, de *dialogisme*, empruntée à Bakhtine. Après l'avoir définie comme orientation du discours vers d'autres discours, qui se marque à différents niveaux de la matérialité discursive, nous décrivons la façon dont se note, au niveau syntaxique, ce « dialogue » du discours avec d'autres discours, dans un texte politique paru dans la presse.

**Mots-clefs** : analyse du discours, dialogue, dialogisme, discours, polyphonie

#### About the relevance of the notion of *dialogism* for discourse analysis

The discourse makes sense not only thanks to its relation to its objects built as such, but also thanks to its relation to other discourses about these same objects. Indeed, a discourse (i) is always answering a prior discourse/ discourses, and (ii) constantly anticipates the answers of later discourses which are appealed to.

French discourse analysis already underlined the fact that discourses must be related to outer constituent elements with the concept of *interdiscourse*. Here we develop a notion similar but different, the notion of *dialogism* borrowed from Bakhtine. We first define it as the orientation of the discourse towards other discourses, an orientation which is marked at different levels of the discursive material. We then describe how, at a syntactical level, this interaction of the discourse with other discourses is expressed in a political text published in the press.

**Key words** : discourse analysis, dialogism, discourse, polyphony